

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu.braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Code	PETB3B70BC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à poursuivre l'éveil des futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PETB3B70BCA	Élaboration du projet professionnel	15 h / 1 C
PETB3B70BCB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PETB3B70BCA	Élaboration du projet professionnel	10
PETB3B70BCB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Élaboration du projet professionnel			
Code	6_PETB3B70BCA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module permet au futur enseignant d'élaborer son projet professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Poser et expliciter des choix axiologiques, socioculturels et méthodologiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Approfondir la réflexion concernant la profession et permettre un retour critique sur ses pratiques et son autoévaluation.

Démarches d'apprentissage

Référence aux expériences vécues, au cours d'identité de l'enseignant (articles), aux stages.
 Échanges réflexifs divers. Pourquoi réaliser un projet professionnel ? À quels outils recourir pour élaborer et justifier ce projet ? Quels critères, quels choix poser ?

Dispositifs d'aide à la réussite

Supervision de l'élaboration du travail et échanges durant les différentes séances de cours en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

Petit guide du jeune enseignant. Brochure éditée par le Ministère de la Communauté Française, 2003.
 Devenir enseignant. Brochure éditée par le Ministère de la Communauté Française, 2001.
 Desjardins, R. (2002). Le portfolio de développement professionnel continu. Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.
 Référentiels officiels, programmes de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Rapports de stages, autoévaluations globales.
Contenus de cours des trois années de formations.
Lectures personnelles d'articles et de documents divers ayant trait au champ de l'enseignement.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le cours est évalué par un examen oral; une "trace" est demandée (sous forme écrite, de maquette...).

Plagiat, non respect des échéances et/ou consignes impliquent un zéro.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	6_PETB3B70BCB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Compte tenu de la complexité croissante des situations de travail, ce module de cours permettra une réflexion sur l'exercice du métier.

Et dans un corps où prévalent une pluralité de références morales, culturelles et professionnelles, ce cours permettra d'aborder la dimension déontologique de la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Se poser des questions.

Se positionner par rapport aux différentes thématiques.

Formuler des valeurs personnelles.

Se situer par rapport au métier d'enseignant : secret professionnel, devoir de réserve, code de déontologie, implication au sein de l'école, choix méthodologiques, curriculum vitae et entretien d'embauche,...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Par quelles étapes passe un étudiant durant ses stages d'enseignement ? Quel niveau de connaissance doit-on avoir de la matière qu'on enseigne ? Qu'est-ce qu'un "bon" enseignant ?...

Le cours proposera une réflexion autour de la transformation personnelle qui conduit progressivement, au cours de la formation initiale, l'étudiant vers son rôle d'enseignant. Il permettra aussi de réfléchir au sens et à la place de l'école dans la société d'aujourd'hui.

Cela débouchera sur les notions de valeurs citoyennes (humanisme, responsabilité, démocratie, solidarité, pluralisme, justice sociale...).

Différentes facettes de la profession seront abordées : titulariat, conseil de classe, réunion de parents, délibération...

Démarches d'apprentissage

Exploitation de documents divers. Démarches de pratique réflexive. Présentation et analyse critique de récits vécus. Interventions d'intervenants extérieurs en fonction des besoins et questions.

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges (corrections, réponses aux questions, aides,...) en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

Beckers, J. (2007). Compétences et identité professionnelles. Bruxelles : De Boeck.
Deauvieu, J. (2009). Enseigner dans le secondaire. Les nouveaux professeurs face aux difficultés du métier. Paris : La Dispute.
Meirieu, Ph. (2005). Lettre à un jeune professeur. Paris : ESF.
Perrenoud, Ph. (2006). Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant. Paris : ESF.
Prairat, E. (2005). De la déontologie enseignante. Paris : PUF.
Tardif, M. & Lessard, Cl. (2004). La profession d'enseignant aujourd'hui. Bruxelles : De Boeck.
Ubaldi, J.-L. (2006). Débuter dans l'enseignement. Paris : ESF.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents divers édités par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Extraits d'ouvrages et d'articles divers en rapport avec la profession d'enseignant.
Témoignages et commentaires d'enseignants et d'élèves.
Notes et supports de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Présence, participation et implication durant les séances de cours s'avèrent nécessaires.

L'évaluation se présente sous la forme d'un travail de recherche et de réflexion qui peut faire l'objet d'une présentation orale (Cf. Modalités d'évaluation du titulaire du cours).

Le plagiat, le non-respect des échéances et/ou des consignes impliquent un zéro.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).